

Culture
Investissement
Education
Langue

Compte-rendu des assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'association « Ciel de Ghunsa Solidarité Népal » du vendredi 5 février 2021 à 18h en visio/audio -conférence

Lors de l'envoi des convocations pour les assemblées générales extraordinaire et ordinaire et, du fait de la mise en place, pour des raisons de crise sanitaire, de nos assemblées générales en visio-conférence (directive autorisant les associations loi 1901 à organiser les assemblées générales en visio-conférence) les adhérents ont reçu les documents suivants :

- Convocations aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire
- Bilan moral et rapport d'activités de l'association année 2020
- Bilan financier année 2020 et budget prévisionnel 2021
- 2 bulletins de votes pour les 2 assemblées générales.
- Bulletin d'adhésion 2021

Ordre du jour :

Assemblée Générale Extraordinaire

Pour proposition de modification de l'Article 9 : Conseil d'administration (ou Collège) des statuts de notre Association : Modification proposée pour passer de 1 à 2 ans le mandat des membres élus en AG au Conseil d'Administration de l'Association :

<u>Texte modifié proposé</u>: L'association est administrée par un conseil d'administration (ou Collège) élu pour 1 an 2 ans en assemblée générale. Il est composé à minima de 5 membres. Ce Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association.

Vote puis Clôture de l'AG Extraordinaire

Assemblée Générale ordinaire 2021

- Bilan moral et rapport d'activités 2020 , projet d'orientation 2021 Vote Bilan moral et rapport d'activités , projet d'orientation
- Bilan financier 2020 , budget prévisionnel 2021 Vote Bilan financier et budget prévisionnel
- Maintien cotisations 2020 →2021
- Présentation et Election des membres du CA 2021/2022 (minimum 5 personnes)
- Les membres de l'Association ont la parole
- Clôture AG Ordinaire

<u>Adhérents 2021 présents à la visio-conférence</u>: Anne Dumont-Payot et Dominique Payot, Nicolas et Monique Bello, Michel et Ghislaine Saillard, Evelyne Fallot, Annie Charpiat, Annick Oudin, Raymond Chapuy (Mr le Maire de Saint Gervais), Odette Mougin, Marie-Thérèse Bérard (à partir de 18h45), Anne Sabatier, Françoise et Gérard Deron.

Assemblée générale extraordinaire

18h Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par un mot d'accueil de Nicolas Bello.

Proposition de modification de l'article 9

Puis, conformément à l'ordre du jour, il donne les raisons qui justifient la proposition de modification de l'article 9 : le conseil d'administration propose de passer de 1 à 2 ans le mandat des membres élus en AG au Conseil d'Administration de l'Association. Il fait lecture de l'article modifié et propose le vote sur cette résolution :

L'association est administrée par un conseil d'administration (ou Collège) élu pour 2 ans en assemblée générale. Il est composé à minima de 5 membres. Ce Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association.

Annie Charpiat fait état des votes parvenus par correspondance. Après décompte des votes des adhérents présents et des votes par correspondance :

Résultats du vote Pour : 41 Contre : 0 abstention : 0

L'assemblée générale extraordinaire adopte à l'unanimité la résolution de modification de l'article 9.

Nicolas Bello clôture l'assemblée générale extraordinaire et ouvre à 18h15 :

L' Assemblée générale ordinaire annuelle 2021.

Comme prévu à l'ordre du jour, lecture est faite du Bilan moral, du rapport d'activités 2020 et du projet d'orientation par Gérard Deron. (doc envoyé aux adhérents)

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois durant l'année 2020 dont 2 réunions en vidéo-conférence. Chaque réunion du CA a fait l'objet d'un compte-rendu envoyé aux adhérents.

Trois « Namasté Ghunsa » n°9, n°10, n°11, journaux d'informations de notre association, ont été réalisés et envoyés à nos adhérents, mais aussi, à d'anciens adhérents et à tous ceux qui suivent la vie de notre association en France et au Népal.

Rappel du contexte:

12 mois déjà, se sont écoulés depuis la mise en place du nouveau Conseil d'administration de notre Association. Nous avons traversé tous ensemble une période bien perturbée, ici en France et, là-bas, au Népal. Mais nous gardons le contact avec nos amis, et travaillons à faire avancer nos projets présentés en début d'année 2020.

Puis, Gérard Deron fait la lecture du bilan moral et rapport d'activités de l'année, en ce qui concerne :

- -Le salaire de 2 enseignants de l'école de Ghunsa
- -Le développement de financement de formations post-scolaires à destination des jeunes du village (via parrainages)
- -Le projet d'électrification de l'école et du dispensaire de Ghunsa.
- -L'amélioration de la communication: entre notre Association et le village et, en interne, entre l'association et les adhérents et amis.

Aide exceptionnelle COVID-19

Le Conseil d'administration a décidé en juillet 2020, en raison de la situation sanitaire et sociale au Népal, une collecte auprès des adhérents et amis . Grâce à votre générosité, une aide exceptionnelle de **2100 euros** a pu être envoyée à notre ami Paras qui en a assuré la répartition auprès de nos amis sans travail et sans ressources durant l'année 2020. Pour chacun, nous avons reçu un justificatif du montant et son identité.

Projet d'orientation pour 2021

Les objectifs que nous nous sommes fixés début 2020 restent d'actualité :

- Financement des 2 postes d'enseignants et bourses scolaires à certains élèves de l'école.
- Aide aux formations post-scolaires des jeunes du village avec financement par recherche de parrainages
- Projet d'électrification du dispensaire et de l'école.
- Amélioration des liens de communication avec la fondation et nos relais sur place.
- Promotion de treks d'Alpes-Himalaya qui induisent de l'activité salariée à nos amis du village de Ghunsa

Puis, après un échange et réponses aux questions des adhérents, le conseil d'administration demande l'approbation du bilan moral, du rapport d'activités et du projet d'orientation.

Après décompte des votes des adhérents présents et des votes par correspondance :

Résultats du vote : Pour : 41 Contre : 0 abstention : 0

L'assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité le bilan moral et d'activités de l'association Ciel de Ghunsa.

Puis, Annie Charpiat, notre trésorière, présente le bilan financier 2020 et le budget prévisionnel 2021 (docs envoyés à tous les adhérents).

Bilan financier 2020

Présentation du tableau « Bilan financier »

<u>Commentaires</u>: une année Covid19 2020 blanche en terme de ressources pour l'association suite à l'absence de nos manifestations habituelles (journée népalaise de St Gervais et représentation théâtrale) et non reconduction de la vente de produits artisanaux.

Cependant, grâce aux réserves de l'association, aux adhésions, aux dons exceptionnels de nos adhérents et de l'aide de la mairie de St Gervais, nous avons pu continuer à apporter notre aide à l'école, aux élèves et aux villageois de Ghunsa.

De même suite à un parrainage, une provision pour aide à la formation a été collectée récemment, pour un 1^{er} projet d'aide à la formation d'une jeune fille du village.

Enfin, les dépenses pour versement des salaires ont été réduits d'un tiers suite à la fermeture Covid19 de l'école.

L'analyse de cette situation sera étudiée lors d'un prochain voyage à Ghunsa dès que la situation le permettra.

Budget prévisionnel 2021

Présentation du tableau « Budget prévisionnel »

<u>Commentaires</u>: Bien sûr, ce budget est très aléatoire et dépendant de la situation sanitaire et de notre possibilité à organiser nos manifestations habituelles, en particulier notre grande journée népalaise à St Gervais, principale source de nos revenus.

Autre incertitude, mais grand espoir, le développement des parrainages pour aider les jeunes du village dans leurs projets de formation.

Puis, après un échange et réponses aux questions des adhérents, le conseil d'administration demande l'approbation du bilan financier 2020 et du budget prévisionnel 2021.

Après décompte des votes des adhérents présents et des votes par correspondance :

Résultats du vote : Pour : 41 Contre : 0 abstention : 0

L'assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité le bilan financier 2020 et le budget prévisionnel 2021 de l'association Ciel de Ghunsa.

Présentation, renouvellement et élection des membres du CA 2021/2022

Nicolas Bello remercie les membres du conseil d'administration pour le travail effectué pendant leur mandat durant cette année 2020. Deux membres du CA ne souhaitent pas renouveler leurs mandats Linette Roulet et Michel Saillard. Un grand merci à eux d'avoir accompagné l'association Ciel de Ghunsa! Les autres membres : Evelyne Fallot, Annie Charpiat , Anne Dumont, Odette Mougin, Gérard Deron et Nicolas Bello souhaitent renouveler leurs mandats pour 2 ans.

Nicolas Bello informe l'assemblée que Mr Dominique Payot, adhérent, a fait part de son souhait de participer au nouveau conseil d'administration.

Récapitulatif des 7 candidatures pour le nouveau conseil d'administration :

Evelyne Fallot, Annie Charpiat, Anne Dumont-Payot, Odette Mougin, Gérard Deron, Nicolas Bello, Dominique Payot.

L'assemblée générale procède à l'élection de membres du conseil d'administration.

Après décompte des votes des adhérents présents et des votes par correspondance :

Résultats du vote : Pour : 41 Contre : 0 abstention : 0

Evelyne Fallot, Annie Charpiat, Anne Dumont-Payot, Odette Mougin, Gérard Deron, Nicolas Bello et Dominique Payot sont élus à l'unanimité pour un mandat de 2 ans au Conseil d'administration de l'association Ciel de Ghunsa.

Mr Raymond Chapuy, maire de St Gervais, félicite l'association pour ses activités de l'année 2020 et espère que la grande journée népalaise à St Gervais pourra avoir lieu en 2021.

Nicolas Bello propose à ceux qui le désirent, à la suite de l'assemblée générale, un diaporama d'un voyage au Népal, réalisé à l'occasion de notre 1^{ère} visite du village de Ghunsa, avec notre ami Ngima.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Nous exprimons notre reconnaissance à tous les adhérents et amis qui soutiennent régulièrement Ciel de Ghunsa. Nous sommes convaincus qu'une association ne peut vivre et se développer que par la volonté des adhérents et amis.

Compte-rendu réalisé par Gérard DERON, secrétaire de séance le 12/02/2021, validé par le conseil d'administration.